

SEANCE DU 30 JUIN 2017

Le 30 Juin 2017 à 20 h 45, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme BAUDOT Sylvie, Maire.

Etaient présents : BAUDOT Sylvie - VOILLEQUIN Michel - MARTIN Claude - ANTONY Alain - NOBILI Jacques - DEFRAIRE Yannick - DI STASIO Joëlle

Etait(ent)excusé (s) : GARBATI Benoît – MARINHO Hervé – JOHA Bernard - SEMELET Thierry

Etait(ent) absent (s) non excusé (s) :

Les Conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement à :

Un scrutin a eu lieu, Mr ANTONY Alain a été élu pour remplir la fonction de secrétaire.

Date de convocation : 26/06/2017

N°2017-32 : ELECTIONS SENATORIALES – ELECTION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX

VU le décret n° 2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

VU la circulaire préfectorale du 11 juin 2017 ;

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, un délégué et trois suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Monsieur VOILLEQUIN Michel

1/ Composition du bureau électoral

Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal à l'ouverture du scrutin

- les plus âgés : NOBILI Jacques et ANTONY Alain
- et les plus jeunes : DEFRAIRE Yannick et BAUDOT Sylvie

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

2/ Election du délégué

Les candidatures enregistrées :

- Sylvie BAUDOT

Mme la Présidente rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2017. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Madame Sylvie BAUDOT a obtenu 6 voix

Madame Sylvie BAUDOT ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

3/ Election des suppléants

Les candidatures enregistrées :

- Michel VOILLEQUIN
- Alain ANTONY
- Yannick DEFRAIRE

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants

- Nombre de bulletins : 7
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 6
- Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Messieurs VOILLEQUIN Michel, ANTONY Alain et DEFRAIRE Yannick ont obtenu chacun 6 voix

Messieurs VOILLEQUIN Michel, ANTONY Alain et DEFRAIRE Yannick ayant obtenus la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de suppléants pour les élections sénatoriales.

Les élus désignés délégué ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

N°2017-33 : VENTE DE BOIS

Madame le Maire fait part des diverses propositions d'achat de bois sur pied situé au Jardins de Cohons

Propositions :

- de la Société Gilbert TRANSLER de Ville sous La Ferté (10310) pour la somme de 15 000 € TTC.
- LBSA de Viriat (01440) pour 14 500.00 € TTC
- PISANO de pour 12 100 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer cette vente de bois à LBSA de Viriat.
- autorise le Maire à signer tout document relatif à cette affaire

QUESTIONS DIVERSES

- Dossier éolien :

Présentation du dossier de la « Compagnie du Vent ».

Proposition d'un référendum aux administrés de la commune pour le projet qui sera voté au prochain conseil municipal et après complément d'information sur le nombre et l'implantation des éoliennes.